

B U R K I N A - F A S O

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
SEPTEMBRE 1999**

AVERTISSEMENT

Depuis le 1er janvier 1998, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé par l'INSD dans la ville de Ouagadougou.

Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, dont la base datait de 1980, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996), une collecte des prix améliorée et des calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'UEMOA.

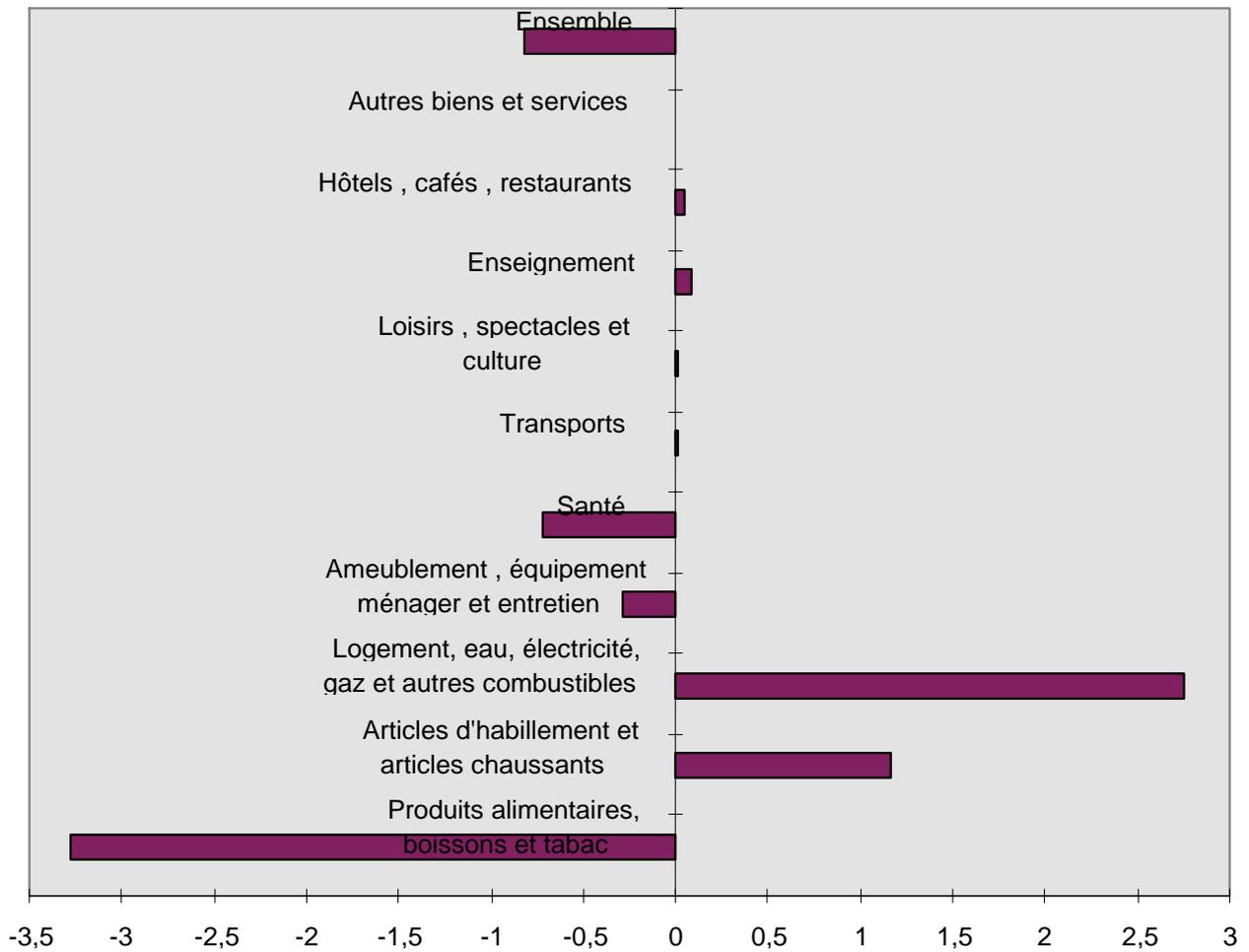
Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4.

N° 20- Mois de septembre 1999

(Base 100 : année 1996)

	Pondérat°	Indice pour les mois de					Variations en %		
		Sept 1998	Juin 1999	Juillet 1999	Août 1999	Sept 1999	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
INDICE GLOBAL	10000	109,4	109,0	108,3	107,9	107,1	-0,8	-1,8	-2,2
I- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3392	116,9	114,0	112,5	110,2	106,6	-3,3	-6,5	-8,8
<i>Céréales non transformées</i>	1012	123,2	104,0	102,7	103,2	102,9	0,3	-1,1	-16,5
<i>Viande</i>	398	101,0	114,1	113,0	117,4	108,7	-7,4	-4,7	7,6
<i>Légumes frais</i>	357	106,7	162,9	152,0	127,1	117,0	-7,9	-28,2	9,7
II- Articles d'habillement et articles chaussants	635	105,0	106,6	106,6	106,6	107,9	1,2	1,2	2,7
III- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1050	105,0	99,7	100,0	104,9	107,8	2,7	8,2	2,7
IV- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	666	105,2	104,9	104,6	104,8	104,5	-0,3	-0,3	-0,7
V- Santé	419	94,6	95,7	91,0	91,7	91,0	-0,7	-4,9	-3,8
VI- Transports	1557	100,6	102,3	102,2	101,2	101,2	0,0	-1,1	0,6
VII- Loisirs, Spectacles et culture	394	101,1	101,0	100,7	100,7	100,7	0,0	-0,2	-0,4
VIII- Enseignement	340	109,4	109,4	109,4	110,3	110,4	0,1	0,9	0,9
IX- Hôtels, Cafés, Restaurants	996	116,3	120,8	121,1	121,2	121,2	0,0	0,3	4,2
X- Autres biens et services	551	111,9	116,5	116,3	116,3	116,3	0,0	-0,2	4,0

Variation mensuelle de l'IHPC en septembre 1999 par fonction de consommation.



**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
(I.H.P.C.)
SEPTEMBRE 1999**

"La baisse des prix se renforce."

En septembre 99, les prix sont en baisse de 0,8%, confirmant ainsi la tendance entamée en juillet 99 où le niveau était de 0,6% ; Au mois d'août il était de 0,3%. En septembre 99, tout comme les mois précédents la fonction Produits alimentaires, boissons et tabac est quasiment la seule responsable du mouvement des prix vers le bas. Les fonctions "Articles d'habillement et articles chaussants" et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" ont atténué la baisse.

En glissement annuel (septembre 99 par rapport à septembre 98), la baisse est plus marquée, -2,2%.

Produits alimentaires, boissons, tabac :

"Les prix des légumes frais restent en baisse"

Les prix de la fonction "Produits alimentaires, boissons et tabac" restent en baisse avec -3,3% en septembre, dépassant le niveau du mois précédent qui était de -2,0%. Le groupe Légume frais avec une diminution des prix de 7,9% demeure la principale cause de cette situation. Les principales variations au niveau des légumes frais sont enregistrées par les tomates, les aubergines violettes, le gombo frais et le poivron dont les prix baissent respectivement de 34,4%, 21,0%, 41,5% et 41,3% ; Quant aux hausses, elles sont le fait des oignons +12,4%, des concombres +38,1% et de la salade +38,1%.

En ce qui concerne les céréales, la hausse de 0,6% du mois d'août 99 fait place à une baisse de 0,3% ce mois-ci. La raison en est les baisses des prix du petit mil -2,2%, du maïs -0,5% et du sorgho rouge -4,1%. Le sorgho blanc et le riz local connaissent plutôt des hausses de prix avec respectivement 3,0% et 0,2%.

La chute des prix du mouton-chèvre de 17,3% a impulsé la variation de -7,4% des prix de la viande. Les prix de la volaille marquent une montée de 0,3%.

Par rapport à septembre 98, les prix des Produits alimentaires, boissons et tabac chutent de 8,8%.

Articles d'habillement et articles chaussants.

"Renchérissement des prix de confection de vêtements."

Les prix de confection de vêtement enregistrent ce mois-ci des augmentations notables ; Excepté les chemises pour homme qui ne subissent aucune variation, tous les autres types de vêtement sont concernés : +14,8% pour le pantalon homme, +9,9% pour l'ensemble 4 poches et +9,1% pour le boubou femme. En conséquence, les prix des articles d'habillement montent de 1,4%, rehaussant du même coup ceux de la fonction Articles d'habillement et articles chaussants de 1,2%.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles.

"Les prix du bois de chauffe et du charbon de bois continuent leur ascension."

Les prix des combustibles d'origine végétale continuent leur ascension malgré le ralentissement de la fréquence des pluies en septembre. L'augmentation de 2,7% de la fonction se justifie par la hausse de 9,5% des prix du bois de chauffe et la flambée de 40,8% pour le charbon de bois.

● Les fonctions "Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison" et "Santé" sont en baisse avec respectivement -0,3% et -0,7%.

Hormis l'Enseignement qui entame une timide hausse de 0,1%, les autres fonctions ne subissent aucune variation de prix.

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Burkina Faso est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résident dans la ville de Ouagadougou.

Le panier de la ménagère comprend 318 variétés qui sont suivies dans 190 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. Tous les types de points de vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations du nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

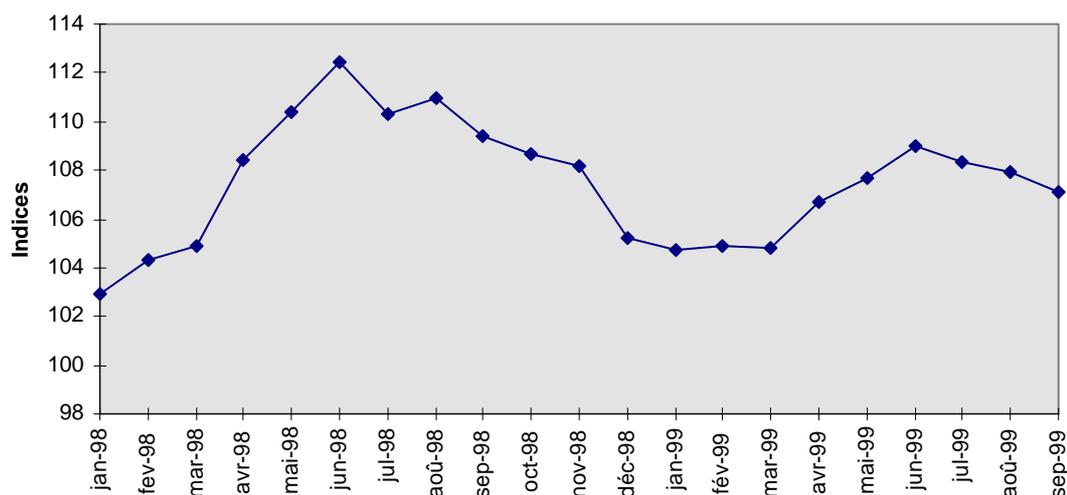
Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 1,772 pour 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'UEMOA ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSD.

Evolution de l'IHPC de janvier 98 à septembre 99



COORDONNEES DE L'INSD

Adresse : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 555 Boulevard de la Révolution

01 B.P. 374 Ouagadougou 01

Service des prix à la consommation et des enquêtes auprès des ménages. Tél : (226) 32 44 31

Télécopie : (226) 31 07 60